Document confidential

Les images ne peuvent ni être reproduites ni diffusées. L'anonymat des répondants est garanti contractuellement





les difficultés d'accès aux aides handicap, dépendance, famille

Approche socio-ethnographique & statistique

Version 2 – 3 novembre 2017

SOMMAIRE

PRÉAMBULE Contexte, Objectifs & Méthodologie	page 03
RÉSULTATS DE L'ÉTUDE	page 11
PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS Les résultats de l'étude en 10 points clés Les résultats de l'étude en 10 chiffres clés	page 12
PARTIE 1 – De l'importance des aides Le bénéfice des aides : un enjeu clé pour l'équilibre social	page 14
PARTIE 2 – Les freins d'accès aux aides Les difficultés d'accès aux aides en général et pour chaque aide	page 22
PARTIE 3 – Le parcours d'accès aux aides L'opacité du système et l'importance des acteurs associatifs	page 42
ANNEXES Résultats quantitatifs détaillés	page 58



Préambule

Contexte, Objectifs & Méthodologie



CONTEXTE & PROBLEMATIQUE DE L'ÉTUDE

CONSTAT

Depuis quelques années la fédération nationale ADESSADOMICILE constate **une chute de l'activité de ses 400 associations adhérentes**, alors que, <u>paradoxalement</u>, le marché du service à la personne semble enregistrer une forte croissance

- Toutefois il faut bien distinguer le secteur lucratif du SERVICE À LA PERSONNE qui dispense des prestations de confort payantes, DE L'AIDE À DOMICILE qui prodigue des soins aux personnes fragiles, soins financés par la dépense sociale et distribués par les conseils départementaux et donc la plupart des collectivités (notamment pour les APA)
- Ainsi, bien que les deux types d'activités soient regroupés sous l'appellation « Service à la personne », les activités dédiées aux personnes fragiles ne bénéficient ni de la même croissance que celle affichée par le secteur lucratif, ni des mêmes conditions d'accès



Cette chute de l'activité de ses associations adhérentes pose PLUSIEURS QUESTIONS :

- ► Celle de l'enveloppe allouée aux PUBLICS concernés
- ► Celle de L'ACCÈS à l'information et aux prestations
- ► En outre, elle révèle que certains TERRITOIRES, toutes choses égales par ailleurs, délivrent plus ou moins de prestations malgré des enveloppes similaires et des populations homogènes

Ainsi se pose LE PROBLÈME DE L'ACCÈS AUX PRESTATIONS POUR LES PERSONNES FRAGILISÉES

- C'est pourquoi la fédération nationale a souhaité organiser une ÉTUDE DE TERRAIN pour décrire l'ensemble des freins et des barrières qui empêchent l'accès aux différentes aides pour les TROIS TYPES DE PUBLICS gérés par ses associations adhérentes
 - 1. Les personnes ÂGÉES
 - 2. Les personnes en situation de HANDICAP
 - 3. Et les FAMILLES en situation de fragilité



LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

- Décrire scientifiquement les FREINS VÉCUS par les bénéficiaires actuels & potentiels et comment ils expliquent leur difficulté à accéder aux prestations auxquelles ils ont droit
- Montrer les FORCES ET LES FAIBLESSES DES SYSTÈMES DE DISTRIBUTION des financements dédiés aux aides par les instances compétentes



- 1 Appréhender l'hétérogénéité des PARCOURS D'ACCÈS AUX AIDES
- Identifier les BARRIÈRES et points de BLOCAGES pour les 3 TYPES DE PUBLICS interrogés
 - Quelles sont les barrières identifiées comme étant du ressort de l'administration ?
 - Quelles sont celles qui sont du ressort des personnes ?
- Saisir et prendre la mesure des **EXTERNALITÉS NÉGATIVES** produites par les difficultés d'accès



DISPOSITIF MÉTHODOLOGIQUE



PANOPTIQUE DU DISPOSITIF MÉTHODOLOGIQUE

DEUX APPROCHES COMPLÉMENTAIRES

Prendre en compte **l'ensemble des parties prenantes** : bénéficiaires et non bénéficiaires des aides, personnes **ÂGÉES**, personnes en situation de **HANDICAP**, **FAMILLES** en situation de fragilité et **PROFESSIONNELS DU SECTEUR**





 A partir d'ENTRETIENS À DOMICILE de 1h00 à 1h30 de personnes éligibles aux aides, bénéficiaires et non bénéficiaires <u>ET</u> d'interviews de professionnels des aides et experts des différentes structures





 A partir d'une ETUDE ONLINE auprès d'un échantillon nationale représentatif <u>ET</u> auprès d'un sous échantillon des personnes éligibles aux différentes catégories d'aides (APA, AAH, PCH, TISF et AVS)



ECHANTILLON QUALITATIF 1/2

24

PERSONNES interrogées en face-à-face durant 1h00 à 1h30

PERSONNES ELIGIBLES AUX AIDES

6 PERSONNES ÂGÉES

et/ou ses aidants



- 2 **BÉNÉFICIAIRES** de l'APA
- 2 NON BÉNÉFICIAIRES de l'APA mais informés de l'existence des aides
- 2 NON BÉNÉFICIAIRES non informés

6 PERSONNES HANDICAPÉES et/ou ses aidants



- 2 BÉNÉFICIAIRES de l'AAH
 PCH
- 2 NON BÉNÉFICIAIRES de l'AAH - PCH mais informés de l'existence des aides
- 2 NON BÉNÉFICIAIRES non informés

6 FAMILLES FRAGILISÉES ayant recours aux TISF et AVS



- 2 familles BÉNÉFICIAIRES avec TISF
- 2 familles BÉNÉFICIAIRES avec AVS
- 2 familles éligibles mais NON BÉNÉFICIAIRES

EXPERTS
DES
DIFFÉRENTS
STRUCTURES



- 2 cadres ADESSA
- 1 directeur d'association affiliées à ADESSA
- 1 directrice d'un centre social
- 3 professionnels aidants : PAPH, AVS & TISF



ECHANTILLON QUALITATIF 2/2

5 TERRITOIRES PRINCIPAUX INVESTIGUÉS

ARDÈCHE, HAUTS DE SEINE, NORD, PAS DE CALAIS, ESSONNE



ARDÈCHE







NORD & PAS DE CALAIS



ECHANTILLON QUANTITATIF

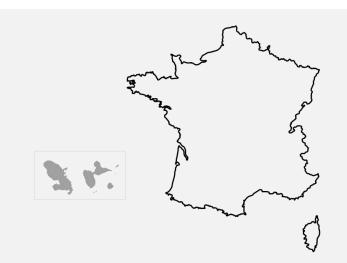
ÉCHANTILLON NATIONAL REPRÉSENTATIF

(DOM TOM et Corse inclus)

de

1577 personnes

Enquête online réalisée en octobre 2017



DONT focus sur les POPULATIONS ÉLIGIBLES aux aides

Constitution de 3 sous ensembles afin de disposer d'un nombre suffisant de répondants sur les cibles propres au scope de l'étude

Sous-ensemble n°1

PERSONNES ÂGÉES

et/ou ses aidants

M

300 Français éligibles et/ou bénéficiaires

Sous-ensemble n°2
PERSONNES
HANDICAPÉES

et/ou_ses aidants



400 Français

éligibles et/ou bénéficiaires

Sous-ensemble n°3

FAMILLES FRAGILISÉES

ayant recours aux TISF et AVS



337 Français

éligibles et/ou bénéficiaires de certaines aides pour la parentalité



Résultats

de l'étude



10 ENSEIGNEMENTS CLÉS

- 1. Le 1^{er} frein d'accès aux aides est **le manque d'information**. Le second est **d'ordre individuel** : il s'agit du désir de se débrouiller seul et le refus de se voir comme un « assisté ». Le 3ème frein est la **complexité administrative** qu'il faut gérer pour bénéficier des dispositifs
- 2. Toutes les personnes qui bénéficient d'aides témoignent du changement radical que celles-ci ont apporté à leurs conditions de vie. Ils perçoivent tous cette aide comme vitale, et comme la condition de possibilité essentielle pour continuer d'appartenir à la société
- 3. Il existe de nombreuses structures qui permettent de détecter les situations de fragilité (centres sociaux, hôpitaux, PMI + école mais en mineur) et qui repèrent des personnes en situation d'extrême fragilité, qui sont victimes d'incidents majeurs (accident, handicap, divorce, pauvreté, dépendance, maladie grave...)
- 4. Par conséquent, bénéficier d'une aide c'est avoir été repéré et accompagné par une instance sociale, éducative ou médicale et entrer dans un circuit : tous ceux qui bénéficient des aides ont été très accompagnés (ex. par une assistante sociale, l'école, l'hôpital, le MG). Le système actuel reste donc efficace pour les cas les plus extrêmes
- 5. Ceux qui n'ont été en contact avec aucune de ces instances mais qui bénéficient d'une aide le doivent « au hasard » ou à une expertise et une capacité personnelle à savoir saisir les instances concernant ainsi un public diplômé, ayant une accointance avec le milieu médical, social ou associatif, qui sont autant de leviers d'accès à l'aide
- 6. Les aides famille sont les plus méconnues et difficiles d'accès. La CAF informe seulement, lorsqu'on la sollicite. Elle n'explique que rarement comment procéder pour accéder effectivement aux aides. Elle constitue un rouage technique, mais jamais un prescripteur ou un initiateur d'accès aux aides
- 7. Les aides personnalisées à l'autonomie (APA) sont perçues plutôt faciles à solliciter en revanche, en fonction du département auquel les personnes sont rattachées, les restes à charge peuvent être jugés trop élevés, constituant un motif de renoncement. Dans ce cadre les familles trouvent elles-mêmes des solutions en interne mais moins fiables ce qui renforce la fragilité des personnes âgées
- 8. Les aides concernant le handicap (PCH, AAH, AEH) sont les moins difficiles d'accès parce qu'elles bénéficient intrinsèquement d'un circuit d'accompagnement et de prescription, du fait de la dimension médicale de la fragilité concernée. Le seul frein identifié est du fait des personnes et concerne les fragilités invisibles. Il s'agit d'une forme de refus de la personne de porter ce regard sur elle-même
- 9. Le financement, le fonctionnement et le système de facturation restent toujours opaque. A ce titre, la distinction mode mandataire/prestataire, maitrisée par aucun des bénéficiaires est symptomatique de l'opacité de ce système
- 10. Cela tend à prouver que le travail de prise en charge effectué par les associations est fondamental pour les personnes en situation de fragilité que ce soit pour l'accompagnement administratif, ou la capacité à mettre en œuvre de façon agile, viable et pérenne les plans d'aide



10 CHIFFRES CLÉS

34% des personnes **éligibles** aux aides ne bénéficient d'**aucune aide**

Moins de 3 français sur 10 connaissent les aides a la FAMILLE

49% des personnes éligibles aux aides ne connaissent pas les aides

9 français sur 10 connaissent les aides pour accompagner le HANDICAP

23% des personnes éligibles préfèrent se débrouiller seuls et ont d'autres solutions dans leur entourage

16% des personnes éligibles renoncent à cause d'un reste à charge trop élevé

50 % des personnes éligibles aux aides à la PARENTALITÉ n'en bénéficient pas

16% des personnes éligibles abandonnent parce que, même après s'êtres renseignées, elles n'ont toujours **pas compris comment accéder aux aides**

3,4 sur 5 est la note de satisfaction sur l'APA

25% des personnes bénéficiaires des aides à la famille ont été accompagnées par une ASSISTANTE SOCIALE



Partie

De l'importance des aides

Le bénéfice des aides : un enjeu clé pour l'équilibre social



De multiples facteurs :

des fragilités nombreuses, visibles ou invisibles

Une HÉTÉROGÉNÉITÉ DE PROFILS, une pluralité de situations, contextes et parcours de vie, qui révèlent un grand nombre de difficultés et laissent entrevoir des fragilités complexes et profondes, visibles mais aussi invisibles, et souvent handicapantes

Sénescence

Affections longue durée

Déficience mentale

Maladies articulaires

Handicap mental

Problèmes cardiaques

Séquelles suite à un accident de la route

Entourage familiale instable

Décès du conjoint

Maladies du dos : Discopathie dégénératives, sciatiques, etc.

Convalescence difficile

Pathologies psychiatriques: dépression, TAG **Grossesses multiples**

Trouble du langage

Maternité complexe

Difficultés financières

Horaires postées

Maladies auto-immunes : sclérose en plaque

Mobilité contrainte

Difficultés organisationnelles



Des besoins importants

Population PERSONNES ÂGÉES

et/ou ses aidants



59%

Déclarent avoir besoin d'aide pour effectuer les actes de la vie quotidienne

Population PERSONNES HANDICAPÉES

et/ou ses aidants



85%

Des personnes handicapées pensent avoir besoin d'une aide pour effectuer les principaux actes de la vie quotidienne

Population FAMILLES FRAGILISÉES



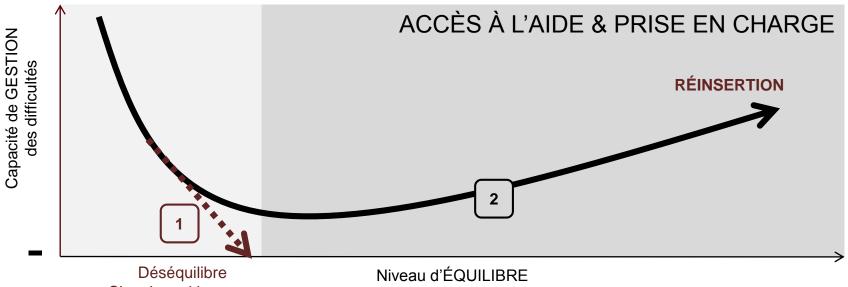
26%

Des familles déclarent avoir des problèmes liées à la santé des enfants

17% des familles interrogées déclarent devoir faire face à des problèmes liées à a recomposition de la cellule familiale



Des aides efficaces pour ceux qui en bénéficient



Déséquilibre Situation critique Décrochage



- Des fragilités qui SE RENFORCENT
- Une spirale négative, perte progressive d'équilibre & potentiel point de rupture

2. Personnes BÉNÉFICIAIRES des aides

- Des fragilités ENCADRÉES
- Une dynamique positive & un retour à l'équilibre





Michelle, 54 ans, en recherche d'emploi NON BÉNÉFICIAIRE AAH / PCH – Hauts de Seine





pas comment ça va finir... ni vraiment ce que je dois faire



Lucien, 87 ans, veuf depuis 3 mois, et sa fille Patricia NON BÉNÉFICIAIRE APA – Haut de seine





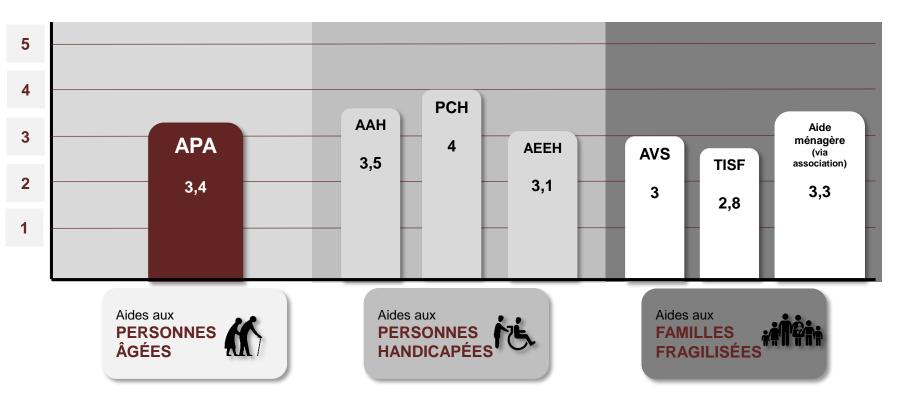


Amandine, 33 ans, divorcée, 3 enfants dont deux handicapés (déficience mentale) BÉNÉFICIAIRE TISF – Nord pas de calais





Une satisfaction plutôt bonne pour ceux qui bénéficient des aides



- Un niveau de SATISFACTION GLOBALEMENT BON, toutes aides confondues (aucune n'obtient de note en dessous de la moyenne) qui, sur une note de 1 à 5, oscille entre 2,8 et 3,5
- Seule la TISF obtient une note inférieure à 3
 - UN SCORE PLUS FAIBLE, dû au rôle complexe et pas tout de suite bien compris qu'elle doit jouer au sein des familles qui l'accueillent



Partie 2

Les freins d'accès aux aides

Freins transversaux et spécifiques



Un grand nombre de personnes sont actuellement éligibles aux aides mais n'en bénéficient pas 1/2





Un grand nombre de personnes sont actuellement éligibles aux aides mais n'en bénéficient pas 2/2





50% des personnes éligibles aux aides à la parentalité et à la famille* n'en bénéficient pas

* TISF + AVS + aide ménagère via association







44% des personnes éligibles aux aides à l'autonomie* n'en bénéficient pas

* APA

Aides HANDICAP





23% des personnes éligibles aux aides liées au handicap* n'en bénéficient pas

*AEEH + PCH + AAH



Les 8 principaux freins d'accès aux aides

(toutes aides confondues pour les cibles éligibles)

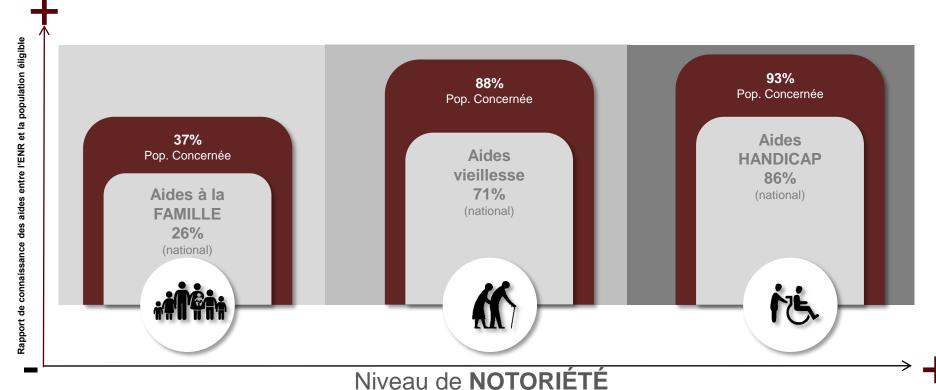
	i,	1. Manque d'information	49%
s PAUX	J	2. D'autres solutions dans l'entourage	23%
Freins PRINCIPAUX	W.	3. Complexité administrative	16%
ш	€	4. Reste à charge trop élevé	16%
		5. Réticence à ouvrir sa sphère privée	16%
Freins	(XX)	6. Lassitude, voire défiance envers l'administration	10%
Frein	(a)	7. Manque d'empathie des interlocuteurs	8%
S	\bigcirc	8. Accompagnement financier jugé <i>a priori</i> insuffisant	8%



% des freins au global, toutes aides confondues pour les personnes éligibles



Un niveau de connaissance des aides variable d'une catégories d'aides à une autre



(Notoriété cumulée : les personnes qui connaissent de nom ET les personnes qui connaissent de nom + les grands principes)

- On connait surtout les aides liées au HANDICAP et à la VIEILLESSE, beaucoup moins celles liées à la FAMILLE
- Dans tous les cas les populations concernées ont une connaissance un peu plus fine des aides qui leur sont dédiées



Les quatre principaux freins d'accès aux aides

(Toutes aides confondues)



49%

MANQUE D'INFORMATION

49% des personnes éligibles ne connaissent pas les aides





REFUS CONSCIENT DE LA PRISE EN CHARGE

23% des personnes éligibles préfèrent se débrouiller seuls et ont d'autres solutions dans leur entourage





COMPLEXITÉ ADMINISTRATIVE

16% des personnes éligibles abandonnent parce que, même après s'êtres renseignées, elles n'ont toujours pas compris comment y accéder





RESTE À CHARGE

16% des personnes éligibles renoncent à cause d'un reste à charge trop élevé

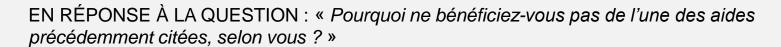


Les quatre principaux freins d'accès aux aides 1/4 (Toutes aides confondues)

FREIN NUMERO 1

49%

Des personnes **éligibles** aux aides – toutes aides confondues – **NE LES CONNAISSENT PAS**



BASE: 548 RÉPONDANTS

personnes qui ne bénéficient pas d'une de ces aides

(hors personnes qui se sont déclarées « non éligible après instruction de leur dossier »)





Une aide ? Non, **je n'en ai jamais entendu parlé**... mais je ne sais pas, je suis encore autonome, même s'il y a des choses que je ne peux plus porter. Ma fille m'aide parfois, même si elle n'habite pas à côté et que c'est vrai que depuis qu'elle a retrouvé du travail, elle a moins de temps

Nicole. 74 ans, atteinte de cyphose, d'arthrose, d'ostéoporose, opérée pour hyperthyroïdie NON BÉNÉFICIAIRE APA – Hauts de Seine



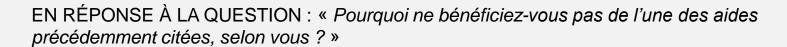


Les quatre principaux freins d'accès aux aides 2/4 (Toutes aides confondues)

FREIN NUMERO 2

23%

Des personnes **éligibles** aux aides – toutes aides confondues – **ONT D'AUTRES SOLUTIONS DANS LEUR ENTOURAGE**



BASE: 548 RÉPONDANTS

personnes qui ne bénéficient pas d'une de ces aides

(hors personnes qui se sont déclarées « non éligible après instruction de leur dossier »)





Delphine. 33 ans, 3 enfants NON BÉNÉFICIAIRE ELIGIBLE AVS – Nord-Pas-de-Calais



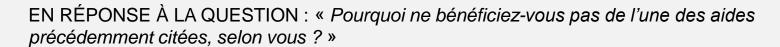


Les quatre principaux freins d'accès aux aides 3/4 (Toutes aides confondues)

FREIN NUMERO 3

16%

Des personnes éligibles aux aides – toutes aides confondues – ont abandonné parce que même après s'être renseignées, elles n'ont TOUJOURS PAS COMPRIS COMMENT BÉNÉFICIER DE CES AIDES



BASE: 548 RÉPONDANTS

personnes qui ne bénéficient pas d'une de ces aides

(hors personnes qui se sont déclarées « non éligible après instruction de leur dossier »)





Hélène. 56 ans, souffre d'algodystrophie et de paralysie du côté droit suite à un AVC en 2009 BÉNÉFICIAIRE PCH – Ardèche





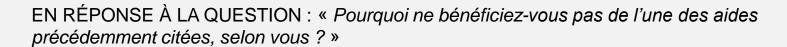
Les quatre principaux freins d'accès aux aides 4/4 (Toutes aides confondues)

FREIN NUMERO 4

16%

Des personnes **éligibles** aux aides – toutes aides confondues

- ont renoncées parce que LEUR RESTE À CHARGE ÉTAIT TROP ÉLEVÉ



BASE: 548 RÉPONDANTS

personnes qui ne bénéficient pas d'une de ces aides

(hors personnes qui se sont déclarées « non éligible après instruction de leur dossier »)





Jeanine. 83 ans, souffre de douleurs articulaires sévères NON BÉNÉFICIAIRE APA – Nord Pas de Calais





Les freins secondaires d'accès aux aides

(toutes aides confondues pour les cibles éligibles)

1.	Manque d'information	49%
2.	D'autres solutions dans l'entourage	23%
⇒ 3.	Complexité administrative	16%
4.	Reste à charge trop élevé	16%
5.	Réticence à ouvrir sa sphère privée	16%
6.	Lassitude, voire défiance envers l'administration	10%
6.		10%
	2.	3. Complexité administrative 4. Reste à charge trop élevé



% des freins au global, toutes aides confondues pour les personnes éligibles





Naamah, 33 ans, 3 enfants NON BÉNÉFICIAIRE ELIGIBLE AVS – Nord Pas de Calais





connait pas, on ne peut pas la choisir, on ne sait pas d'où elle vient...



Hervé, 67 ans, atteint de sclérose en plaque NON BÉNÉFICIAIRE AAH / PCH — Hauts de Seine







Lucien, 87 ans, veuf depuis 3 mois, et sa fille Patricia NON BÉNÉFICIAIRE ELIGIBLE APA – Haut de seine







Stephen, 62 ans ans, douleurs lombaires, mobilité réduite NON BÉNÉFICIAIRE APA ELIGIBLE – Haut de seine





de l'Etat, ça doit être dérisoire, je passerai plutôt par ma mutuelle

Des freins qui varient selon les types d'aides auxquels ils ont pu accéder

(toutes aides confondues pour les cibles éligibles)

Aides HANDICAF



1.	Manque d'information	71%	
2.	Reste à charge trop élevé	16%	
3. 4.	D'autres solutions dans l'entourage Complexité administrative	20% 20%	

Aides /IEILLESSI APA



1.	Manque d'information	32%	
2.	Complexité administrative	15%	
3.	D'autres solutions dans l'entourage	13%	

NIDES À LA F**amille**



1.	Manque d'information	45%
2.	D'autres solutions dans l'entourage	25%
3.	Refus d'ouvrir sa sphère privée	22%
4.	Reste à charge trop élevé	14%



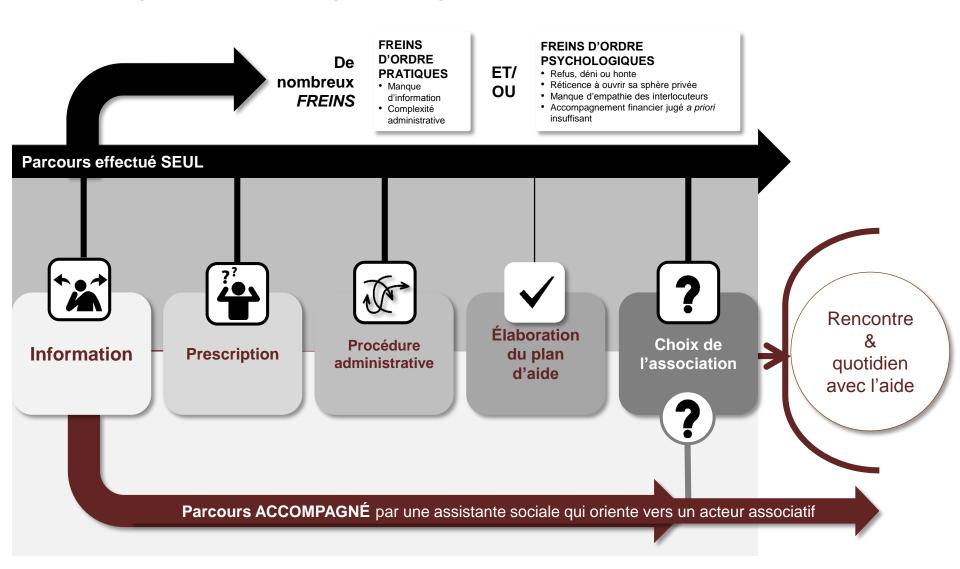
Partie 3

Appréhension des systèmes d'aides

L'opacité du système & l'efficience des acteurs associatifs

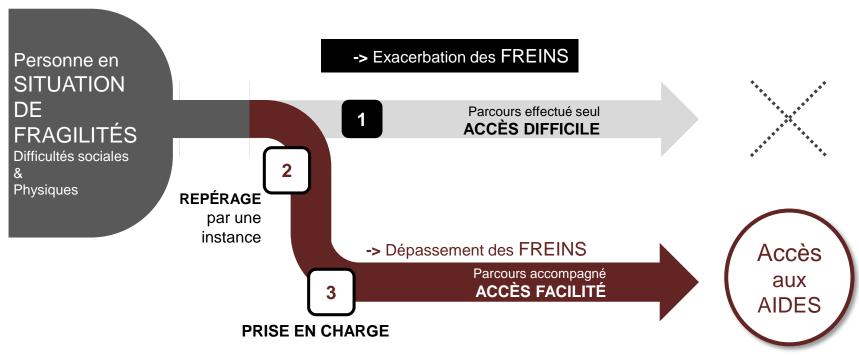


Le PARCOURS d'accès aux aides : un parcours complexe, qu'il est difficile d'effectuer seul





Être repéré et accompagné sont les conditions les plus favorables pour accéder aux aides



- 1. Effectuer seul le parcours a tendance à exacerber les nombreux freins, ce qui peut obérer l'accès aux aides

- 2
- 3
- 1. La personne en situation de fragilité est REPÉRÉE par une instance sociale, éducative ou médicale
- 2. La personne ainsi ACCOMPAGNÉE est :
 - Mise en confiance
 - Accède à une certaine expertise administrative à la fois pour saisir les dispositifs qui sont adaptés à son cas particulier et pour remplir son dossier





mon fils, sans rien m'expliquer. Et c'est récemment, en discutant avec l'assistante sociale de l'IME pour renouveler ma demande, que je me suis rendue compte que **je l'avais pas remplie correctement** la première fois, **j'aurais pu avoir d'autres aides** comme être remboursée des frais de transports mais comme je l'avais fait toute seule...

Stéphanie 28 ans, maman d'un enfant de 8 ans souffrant de troubles du langage BÉNÉFICIAIRE AEEH – Nord Pas de Calais







Marie-Hélène 32 ans, mère de 5 enfants dont deux handicapés BÉNÉFICIAIRE TISF – Nord Pas de Calais



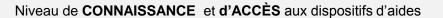


Lorsqu'il n'est pas accompagné, le parcours génère des inégalités d'accès liées aux origines des personnes

ENSEMBLE DES POPULATIONS ÉLIGIBLES

Personnes faisant face à des SITUATIONS TRES CRITIQUES qui sont prises en charge à un moment Personnes ayant des ACCOINTAN-CES AVEC LE MILIEU médical, éducatif et/ou associatif Personnes ayant des FACILITÉS ADMINISTRA-TIVES, du fait de leur diplôme et/ou de leur emploi







LES
POPULATIONS
ÉLIGIBLES NE
SONT PAS
TOTALEMENT
COUVERTES

- Les populations en situation critiques sont repérées
- Les populations qui ont une accointance avec le milieu éducatif, médical, et/ou associatif sont informés des dispositifs d'aides
- Une minorité peut y accéder par « hasard » (recherches internet, bouche-à-oreille)

Les moyens alloués permettent de gérer les situations les plus graves, mais PAS DE PRÉVENIR LES SITUATIONS À VENIR, accélérant ainsi les dégradations futures





Mon métier pendant 30 ans était de faire de la prévention cardiovasculaire, avec des gens de la cpam, du département (...) Et en plus j'avais des contacts personnels avec des gens du département (...) Et j'ai épluché aussi les sites institutionnels avec tous les textes de lois, j'ai une formation de juriste alors ça va

Philippe, fils de Georgette, 87 ans, en fauteuil roulant depuis 7 ans BÉNÉFICIAIRE APA – Nord Pas de Calais







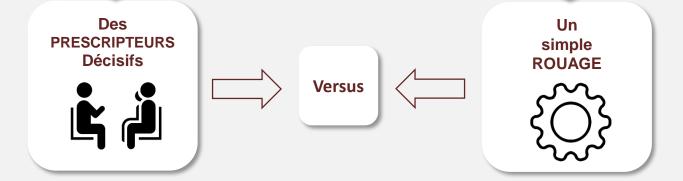
Roland, 56 ans, cadre administratif, 3 enfants dont un adolescent BÉNÉFICIAIRE AVS – Haut de Seine





Certaines instances sont plus accompagnantes que d'autres

Les rôle clés de l'**ASSISTANTE SOCIALE** et du **SECTEUR ASSOCIATIF** La CAF informe mais n'explique pas COMMENT accéder effectivement aux aides.



Elles développent un ACCOMPAGNEMENT qui donne accès à une ingénierie sociale en mesure de détecter les fragilités et déterminer le dispositif d'aide le plus adapté à un cas particulier

Elle constitue un ROUAGE
TECHNIQUE, mais rarement un
prescripteur ou un initiateur d'accès
aux aides





Andrée, 85 ans, récemment veuve NON BÉNÉFICIAIRE INFORMÉE – Ardèche







Cela a été très simple, mais à partir du moment seulement où j'ai réussi à avoir quelqu'un a la CAF. Seulement le service était fermé toutes les vacances. Et je leur avais posé la question par mail, mais je n'ai pas eu de réponses. Une fois que le service a rouvert, et après les avoir appelé au moins 20 fois, ils m'ont juste donné 3 numéros de téléphone d'associations. Ils pourraient le mettre sur le site, cela m'aurait permis de ne pas perdre 1 mois et demi! Heureusement, une fois que j'ai eu l'AFAD, tout a été super rapide et simple

Viviane, 34 ans, maman de 3 enfants dont 2 jumeaux BÉNÉFICIAIRE AVS – Essonne





Les instances sociales, médicales & associatives jouent un rôle important – mais pas encore prépondérant – d'accès aux aides



25% des personnes qui ont eu accès à des aides à la parentalité ont été accompagné par une assistante sociale

- 15% l'ont été par une association
- 9% via un hôpital





L'assistante sociale est déterminante, le professionnel de santé, aussi. L'association ne joue qu'un rôle secondaire

- 39% ont bénéficié de l'aide d'une assistante sociale
- 19% d'un professionnel de santé
- 11% seulement d'une association

Aides HANDICAP

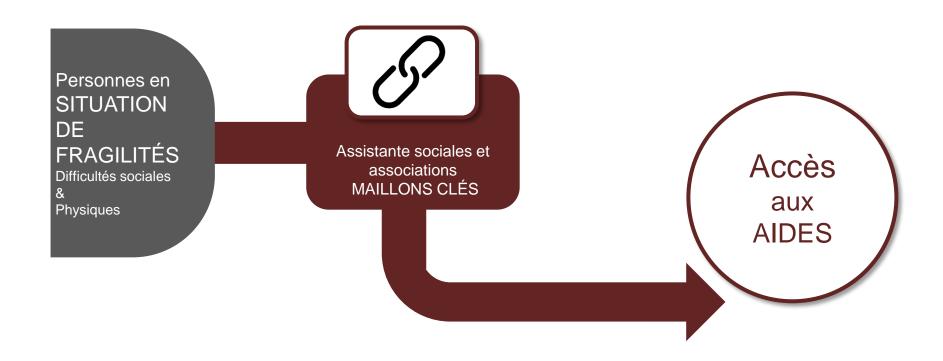


L'assistante sociale est le premier chemin d'accès à l'aide. Les acteurs associatifs sont certes présents mais jouent un rôle plus faible

- 35% l'ont été par l'assistante sociale
- 18% ont été accompagné par une association

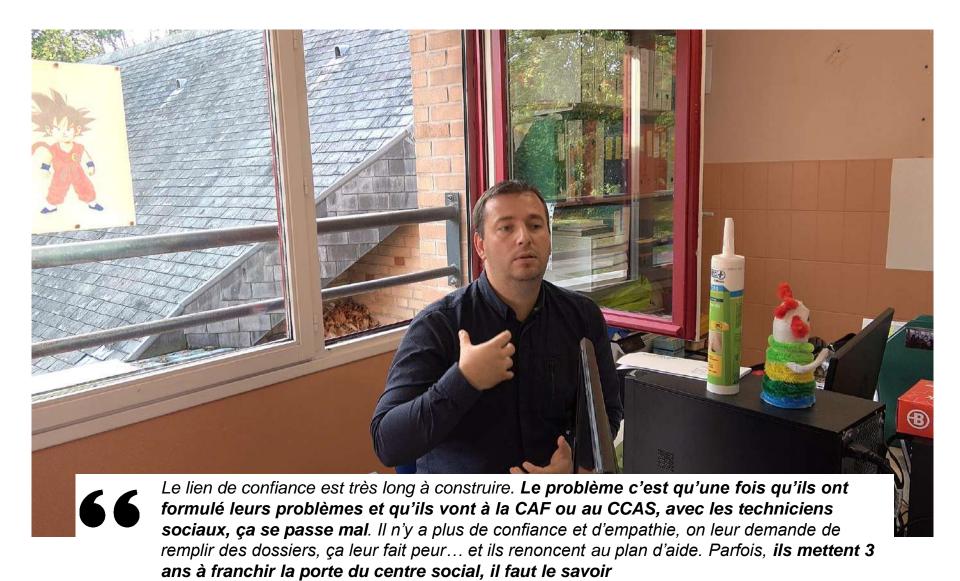


TOUTEFOIS, ils sont des maillons clés de détection et d'accompagnement vers les aides permettant une prévention efficace des fragilités



Le TRAVAIL DE PRISE EN CHARGE effectué par les associations est fondamental pour les personnes en situation de fragilité que ce soit pour l'accompagnement administratif, ou la capacité à mettre en œuvre de façon agile, viable et pérenne les plans d'aide





Dimitri, référent famille dans un centre social Nord Pas de Calais







Marketing strategy and research counselling

Nicolas MENET
Dirigeant et fondateur
+ 00 33 (0)6 64 54 71 51
nicolas.menet@adjuvance.fr

15, rue de Bellefond 75009 Paris www.adjuvance.fr adjuvance@adjuvance.fr + 00 33 (0)1 85 08 42 17

Richard LAZARETH
Directeur d'étude
+ 00 33 (0)6 29 25 10 20
richard.lazareth@adjuvance.fr

Annexes



Données QUANTITATIVES



FICHE TECHNIQUE VOLET QUANTITATIF



1 577 personnes interrogées toute la France Enquête On line réalisée en octobre 2017 Sur la base d'un échantillon national représentatif (méthode des quotas) et de la constitution de sur échantillons afin de disposer d'un nombre suffisant de répondants sur les différentes cibles investiguées dans l'étude

National représentatif : 1 050 répondants

3 Sous populations étudiées

Cible « Autonomie du Handicap » : 400 Français éligibles et/ou bénéficiaires des aides liées à l'autonomie des PH Cible « Autonomie des Personnes âgées » : 300 Français éligibles et/ou bénéficiaires des aides liées à l'autonomie des PA Cible « Parentalité » : 337 Français éligibles et/ou bénéficiaires de certaines aides liées à la parentalité



TABLEAU RÉCAPITULATIF

Aide	Personnes éligibles	% sur cible	% non bénéficiaires		
AEEH	65 rep	16%	18% (11 rep)		
PCH 322 rep		80%	72% en brut / 65% hors non éligible*		
AAH	341 rep	85%	57% en brut / 34% hors non éligible		
Ensem	ble Handicap (base = 400 rep)		41% en brut (166 rep) / 23% hors non éligible		
APA	300 rep	100%	59% en brut / 44% hors non éligible		
Pole Parentalité TISF-AVS-Aide ménagère via association	337 rep	100%	60% en brut / 50% hors non éligible		
	Ensemble des Aides		53% en brut / 34% hors non éligible		

^{*(}càd j'ai enlevé pour les calculs les personnes ayant déclaré ne pas être éligible après instruction du dossier)



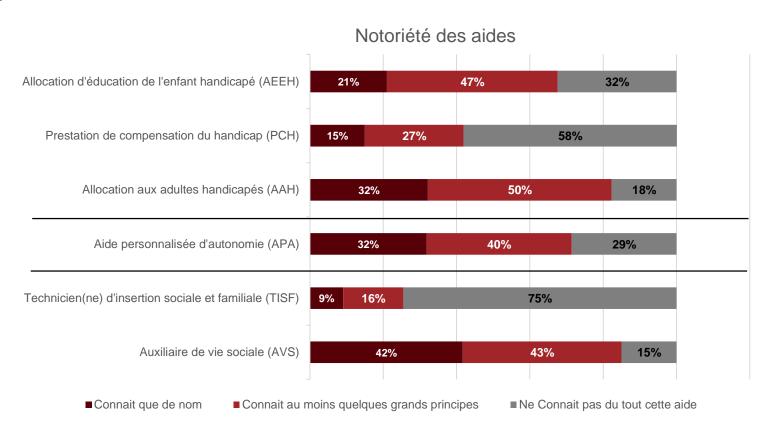
Notoriété des aides



Notoriété des différentes aides

Base : 1 050 répondants

Parmi la liste suivante des aides liées à <u>un Handicap</u>, celles destinées aux <u>Personnes âgées ou aux familles</u> quelles sont celles que vous connaissez ne serait-ce que de nom ? ?







Notoriété des différentes aides

Parmi la liste suivante des aides liées à <u>un Handicap</u>, celles destinées aux <u>Personnes âgées ou aux familles</u> quelles sont celles que vous connaissez ne serait-ce que de nom ?

	Connait que de nom		Sous Total "Connait au moins	de nom et grands principes"
	Ech. Nat	« Cible Handicap »	Ech. Nat	« Cible Handicap »
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	21%	34%	68%	84%
Prestation de compensation du handicap (PCH)	15%	34%	42%	73%
Allocation aux adultes handicapés (AAH)	32%	50%	82%	90%
Ensemble des aides liées à l'handicap	38%	59%	86%	93%

	Connait qu	Connait que de nom		s de nom et grands principes"
	Ech. Nat « Cible Pers Agées »		Ech. Nat	« Cible Pers. Agées »
Aide personnalisée d'autonomie (APA)	32%	46%	71%	88%

	Connait que de nom		Sous Total "Connait au moins	de nom et grands principes"
	Ech. Nat	« Cible Parentalité »	Ech. Nat	« Cible Parentalité »
Technicien(ne) d'insertion sociale et familiale (TISF)	9%	16%	26%	37%
Auxiliaire de vie sociale (AVS)	42%	50%	85%	91%

Base : 1 050 répondants

Base : 400 rép. éligibles et/ou bénéficiaires des aides liées à l'autonomie des PH

Base : 300 rép. éligibles et/ou bénéficiaires des aides liées à l'autonomie des PA

Base : 337 rép. éligibles et/ou bénéficiaires de certaines aides liées à la parentalité





Notoriété des différentes aides

Connaissez-vous d'autres aides...?

	Echantillon National	Cibles spécifiques
liées à un handicap	13% des répondants ont cité une autre aide Les plus citées : COTOREP, MDPH, Pension Invalidité, AGEFIPH, EPHAD, Prestation d'autonomie	26% des répondants ont cité une autre aide Les plus citées : MDPH, ADMR, AETH, AGEFIPH
destinées aux Personnes âgées	18% des répondants ont cité une autre aide Les plus citées : Minimum vieillesse, Aide à la personne à domicile, APL, ADMR, ASPA, EPHAD, Allocation vieillesse	27% des répondants ont cité une autre aide Les plus citées : APL, Aide ménagère, Aide à la personne à domicile, ASPA, Minimum vieillesse, Repas à domicile, CCAS, EPHAD, Allocation vieillesse, SAP
destinées aux familles	43% des répondants ont cité une autre aide Les plus citées : les APL (pour les 2/3 des cas), et ensuite « les aides de la CAF » (sans précisions), PAJE, RSA, Aides familles nombreuses ou mono parentales	56% des répondants ont cité une autre aide Les plus citées : les APL (dans 6 cas sur 10), et ensuite « les aides de la CAF » (sans précisions), PAJE, ASF, Aides familles nombreuses ou mono parentales, ALF

Base : 1 050 répondants

Base : 400 rép. éligibles et/ou bénéficiaires des aides liées à l'autonomie des PH

Base : 300 rép. éligibles et/ou bénéficiaires des aides liées à l'autonomie des PA

Base : 337 rép. éligibles et/ou bénéficiaires de certaines aides liées à la parentalité

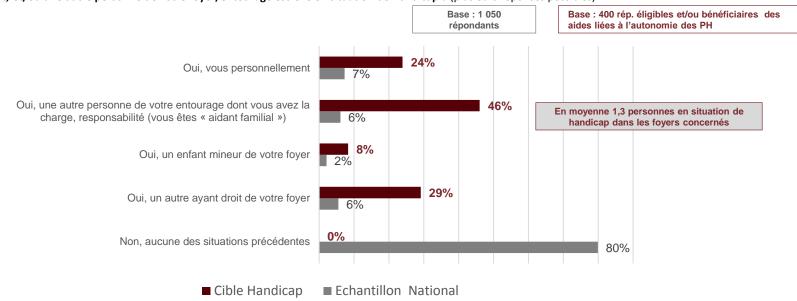


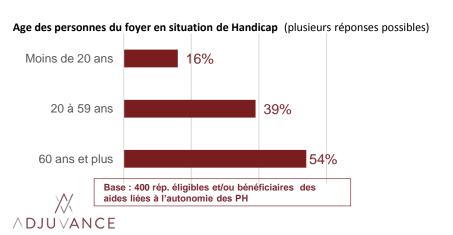
Les aides liées au handicap

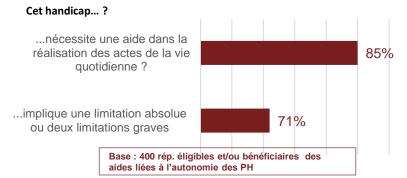


Les situations du foyer

Vous personnellement, et/ou une autre personne de votre foyer/entourage est-elle en situation de Handicap ? (plusieurs réponses possibles)





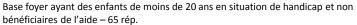


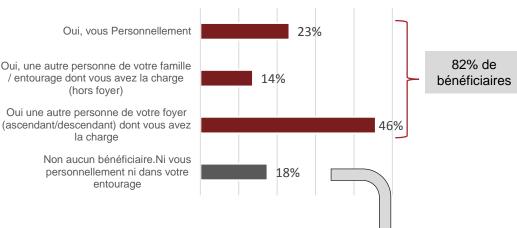


L'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)

Bénéficiez-vous (ou cette personne de votre foyer ou entourage dont vous avez la charge) de l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)

Quel est votre niveau de satisfaction (note/5)? Base: bénéficiaires AEEH – 54 rép.







Pour quelles raisons ne bénéficiez-vous pas (ou cette personne de votre foyer ou entourage dont vous avez la charge) de cette aide <u>Base</u> foyer ayant des enfants de moins de 20 ans en situation de handicap et non bénéficiaires de l'aide – 11 rép.

Nb de citations

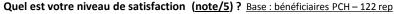
	citations
Parce que même après vous être renseigné, vous n'avez toujours pas compris si et comment vous pouvez bénéficier de cette aide	8
Parce que vous avez rencontré des difficultés administratives trop importantes pour les obtenir (montage du dossier et/ou incompréhension des interlocuteurs)	4
Parce que vous n'avez pas envie d'être " catalogué " comme handicapé ou en perte d'autonomie	4
Parce qu'après instruction du dossier vous ou cette personne n'êtes pas éligible	4

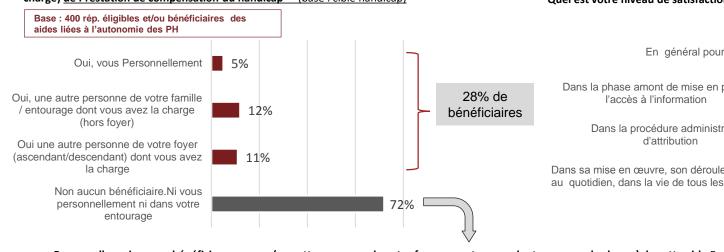


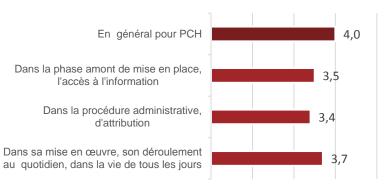


La Prestation de compensation du handicap (PCH)

Bénéficiez-vous (ou cette personne de votre foyer ou entourage dont vous avez la charge) de Prestation de compensation du handicap — (base : cible handicap)







Pour quelles raisons ne bénéficiez-vous pas (ou cette personne de votre foyer ou entourage dont vous avez la charge) de cette aide Base non bénéficiaires de l'aide – 288 rép.



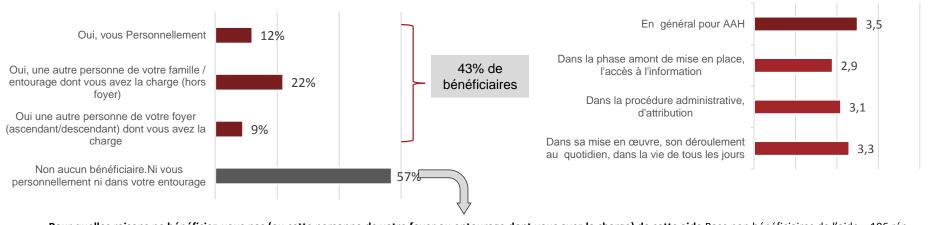




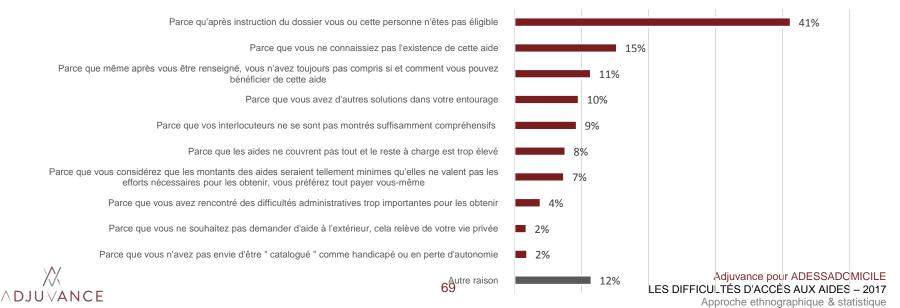
L'Allocation Adulte Handicapé (AAH)

Bénéficiez-vous (ou cette personne de votre foyer ou entourage dont vous avez la charge) <u>de</u> l'Allocation Adulte Handicapé— (base : cible « handicap » âgée de plus de 20 ans – 341 rep)

Quel est votre niveau de satisfaction (note/5)? Base: bénéficiaires AAH – 145 rep



Pour quelles raisons ne bénéficiez-vous pas (ou cette personne de votre foyer ou entourage dont vous avez la charge) de cette aide Base non bénéficiaires de l'aide – 196 rép.





Les non bénéficiaires des aides Les Raisons au global

Pour quelles raisons ne bénéficiez-vous pas (ou cette personne de votre foyer ou entourage dont vous avez la charge) de cette aide Base non bénéficiaires des aides – 166 rép.







Les non bénéficiaires « absolus » des aides Les Raisons au global hors « non éligibles »

Pour quelles raisons ne bénéficiez-vous pas (ou cette personne de votre foyer ou entourage dont vous avez la charge) de cette aide Base non bénéficiaires des aides hors se déclarant non éligibles – 78 rép.







L'accompagnement pour monter les dossiers d'aides

Avez-vous eu recours pour monter ce dossier d'aide à un accompagnement extérieur ? Base : bénéficiaires des différentes aides citées.

Recours à une aide extérieure – Ensemble des bénéficiaires

(aides cumulées)



	Benef. AAH- 146	Benef. PCH -112		Ensemble –
	rep	rep	Benef. AEEH-56 rep	234 rep
Oui, à une assistante sociale	23%	24%	47%	35%
Oui, à une association	8%	20%	13%	18%
Oui, via la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)	10%	17%	21%	17%
Oui, via Votre municipalité - Centre communal d'action social (CCAS)	13%	4%	7%	13%
Oui, via Votre département – L'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale	3%	18%	7%	9%
Oui, via l'Assurance Maladie (CPAM et ou CARSAT)	8%	11%	0%	8%
Oui, via un hôpital	8%	4%	0%	8%
Oui, via un autre organisme	0%	7%	7%	6%
Non, aucune aide vous vous êtes débrouillez seul	51%	29%	20%	48%

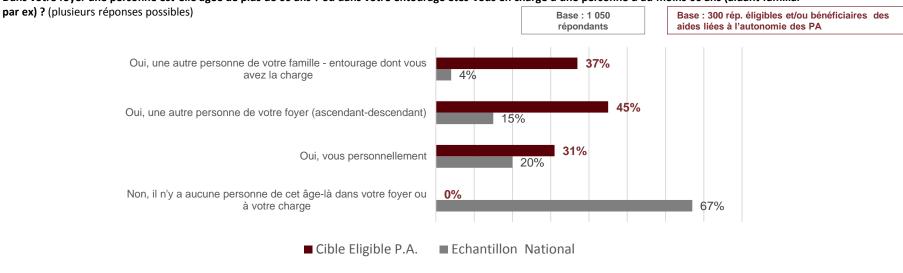


Les aides liées à la perte d'autonomie (APA)



Les situations du foyer

Dans votre foyer une personne est-elle âgée de plus de 60 ans ? ou dans votre entourage êtes-vous en charge d'une personne d'au moins 60 ans (aidant familial



Si oui vous ou cette personne de 60 ans et plus ... ?





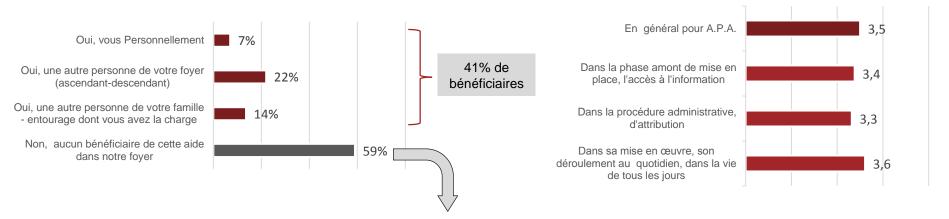


L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

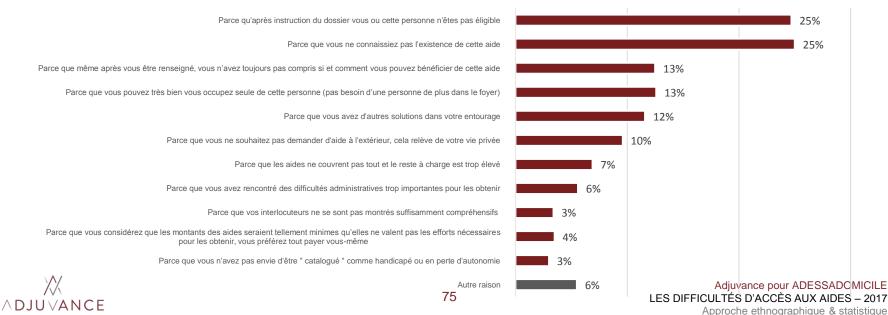
Bénéficiez-vous (ou cette personne de votre foyer ou entourage dont vous avez la charge) de l'APA « Allocation Personnalisée d'autonomie » ? (Plusieurs réponses possibles)

Quel est votre niveau de satisfaction (note/5)? Base: bénéficiaires APA – 123 rép.

Base 300 rép. éligibles et/ou bénéficiaires des aides liées à l'autonomie des PA.



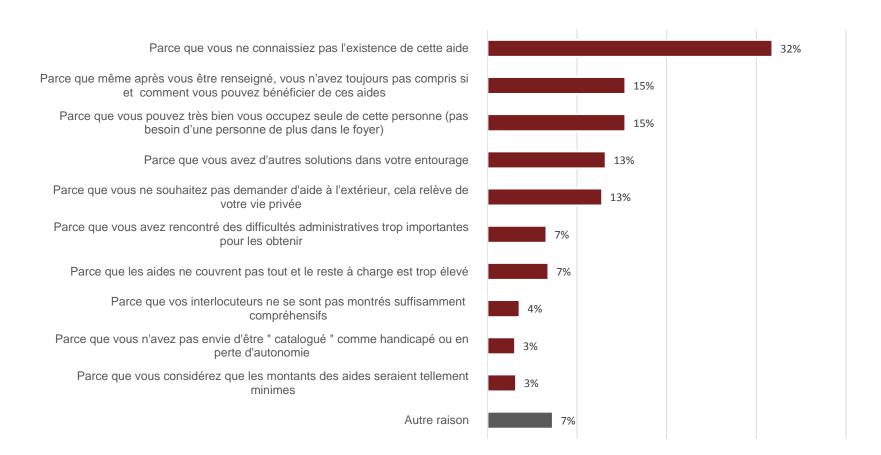
Pour quelles raisons ne bénéficiez-vous pas (ou cette personne de votre foyer ou entourage dont vous avez la charge) de l'A.P.A. Base non bénéficiaires de l'aide – 177 rép.





L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) Non bénéficiaires (hors « non éligibles »)

Pour quelles raisons ne bénéficiez-vous pas (ou cette personne de votre foyer ou entourage dont vous avez la charge) de l'A.P.A. Base non bénéficiaires de l'aide – 133 rép.



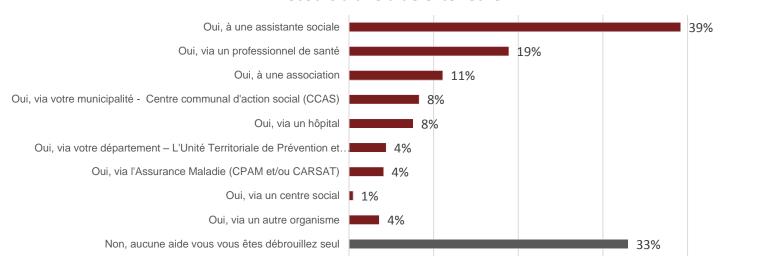




L'accompagnement pour monter le dossier d'A.P.A.

Avez-vous eu recours pour monter ce dossier d'aide à un accompagnement extérieur ? Base : bénéficiaires de L'A.P.A. (123 rép)

Recours à une aide extérieure



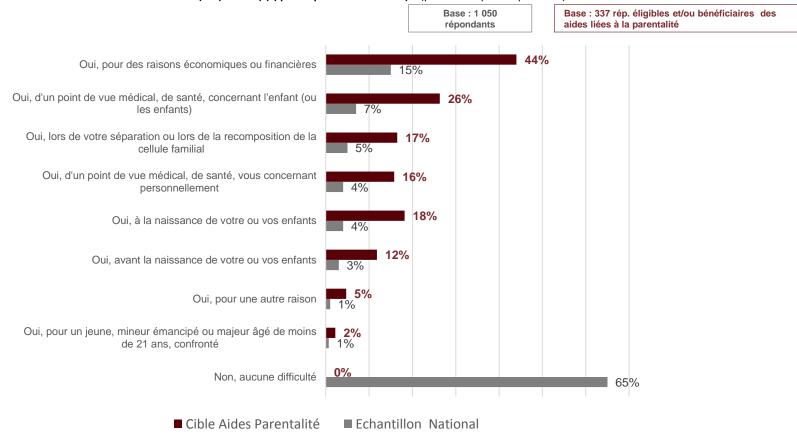


Les aides liées à la parentalité



Les situations du foyer

Avez-vous ou rencontrez-vous certaines difficultés avec votre (vos) enfant(s) (quelle qu'en soit la raison) ? (plusieurs réponses possibles)



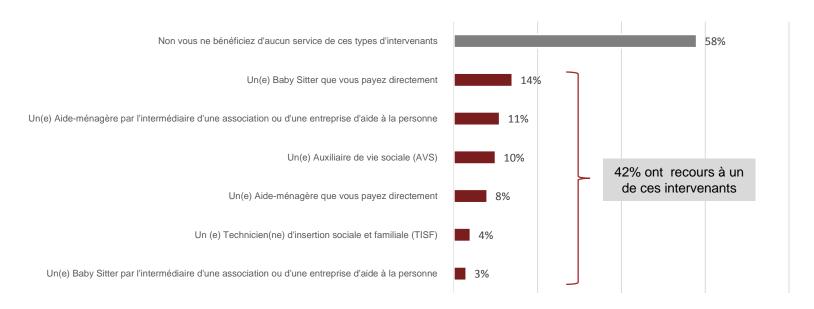




Les situations du foyer

Avez-vous eu recours au service de l'un de ces types d'intervenants ? (plusieurs réponses possibles)

Base : 337 rép. éligibles et/ou bénéficiaires des aides liées à la parentalité



Quel est votre niveau de satisfaction vis-à-vis de ces intervenants (note/5) ? Base : personnes ayant recours à ces types d'intervenants.

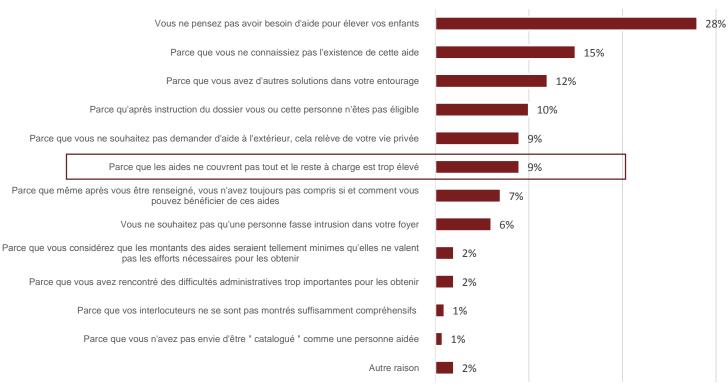
Attention effectifs faibles – résultats donnés à titre indicatif	Aides Ménagères via une association (40 rep)	Auxiliaire de vie Sociale (37 rep)	Une T.I.S.F. (14 rep)	Une Baby Sitter via une association (13 rep)
D'une manière générale	3,3	3,0	2,8	2,9
Dans la phase amont de mise en place, l'accès à l'information	3,3	3,3	3,5	3,4
Dans la procédure administrative d'attribution	3,1	3,2	3,0	3,4
Dans sa mise en œuvre, son déroulement au quotidien, dans la vie de tous les jours	3,3	2,7	3,7	3,7





Les raisons du non recours à une aide ménagère par l'intermédiaire d'une association ou d'une entreprise d'aide à la personne

Pour quelles raisons ne bénéficiez-vous pas d'une aide ménagère par l'intermédiaire d'une association ou d'une entreprise d'aide à la personne (plusieurs réponses possibles) — Base 223 répondants

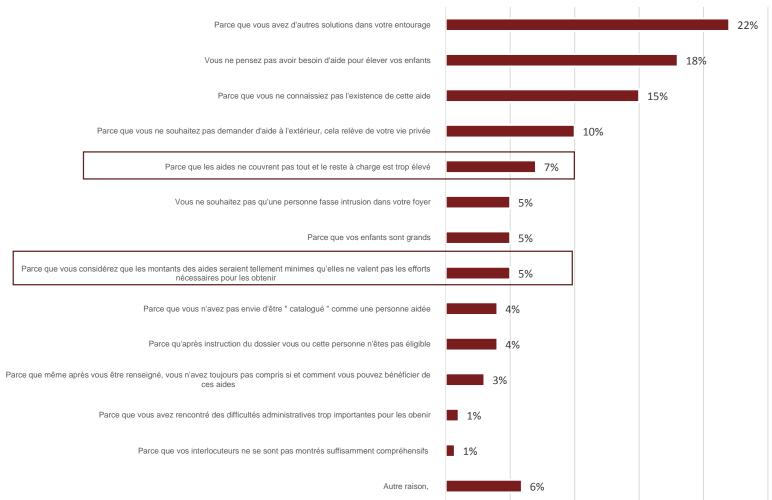






Les raisons du non recours à une baby-sitter par l'intermédiaire d'une association ou d'une entreprise d'aide à la personne

Pour quelles raisons ne bénéficiez-vous pas d'une baby-sitter par l'intermédiaire d'une association ou d'une entreprise d'aide à la personne (plusieurs réponses possibles) – Base 327 répondants

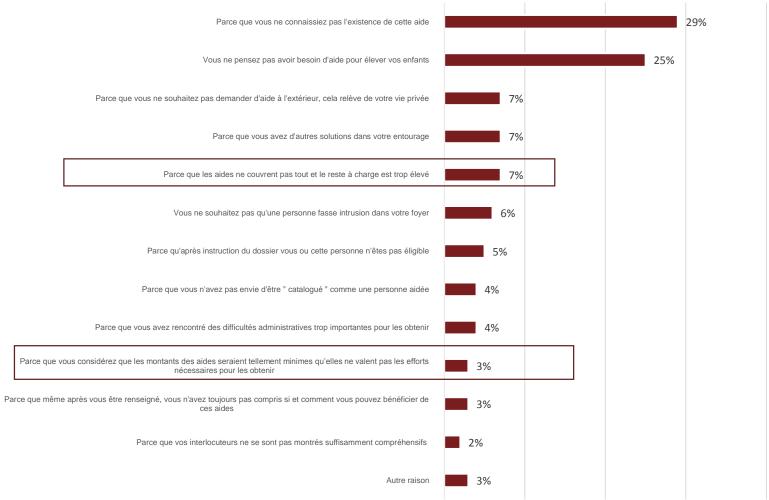






Les raisons du non recours à une Technicien(ne) d'insertion sociale et familiale (TISF)

Pour quelles raisons ne bénéficiez-vous pas d'une Technicien(ne) d'Insertion Sociale et Familiale (TISF) (plusieurs réponses possibles) – Base 327 répondants

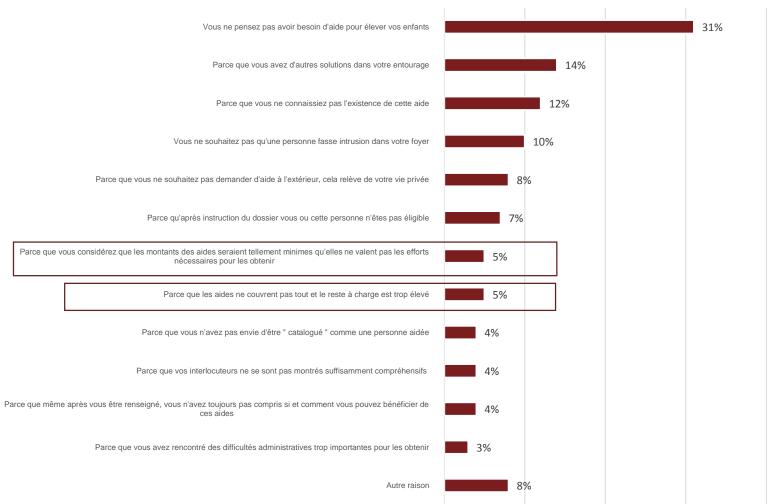






Les raisons du non recours à une Auxiliaire de Vie Sociale (AVS)

Pour quelles raisons ne bénéficiez-vous pas d'une Auxiliaire de Vie Sociale (AVS) (plusieurs réponses possibles) – Base 304 répondants



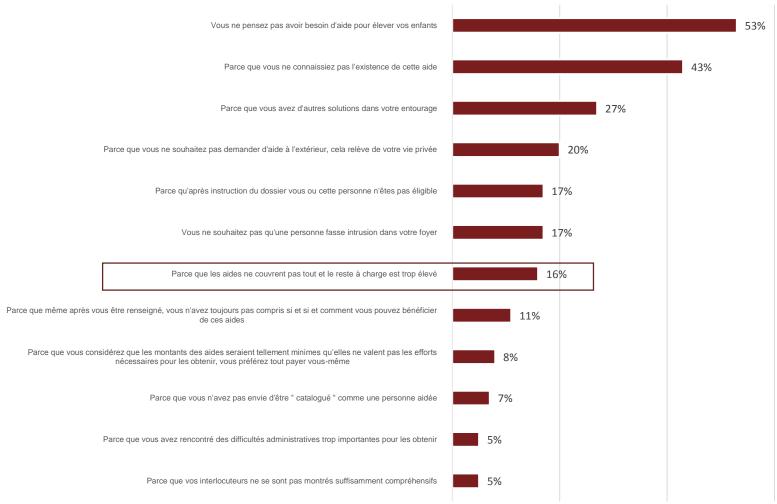




Les raisons du non recours à une aide liée à la Parentalité

(Aide ménagère par l'intermédiaire d'une association ou d'une entreprise d'aide à la personneune TISF –une AVS)

Base: les personnes qui ne bénéficient pas d'une de ces aides (plusieurs réponses possibles) – Base 205 répondants (soit 60% des pers. Éligibles à la parentalité)





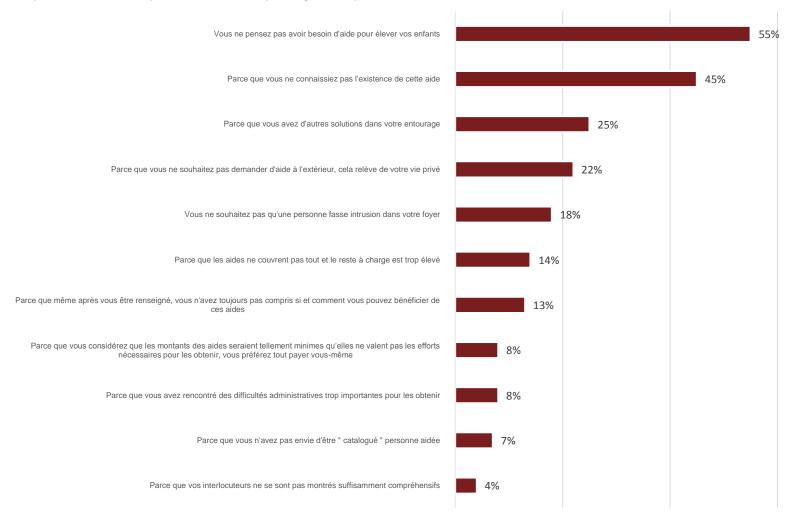


Les raisons du non recours à une aide liée à la Parentalité

(Aide ménagère par l'intermédiaire d'une association ou d'une entreprise d'aide à la personneune TISF –une AVS et hors « non éligible »)

Base : les personnes qui ne bénéficient pas d'une de ces aides et ne se déclarant pas comme « non éligible » à l'aide

(plusieurs réponses possibles) – Base 156 répondants (soit 46% des pers. Éligibles à la parentalité)







L'accompagnement pour monter les dossiers d'aides

Avez-vous eu recours pour monter ces dossier d'aide à un accompagnement extérieur ? Base : bénéficiaires des différentes aides citées.- 157 rep

Recours à une aide extérieure – Ensemble des bénéficiaires



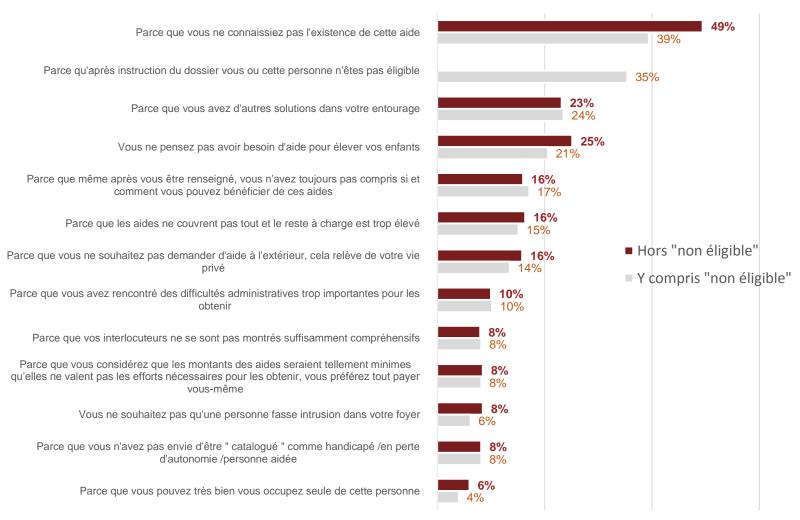
Attention effectifs faibles	Un(e) Baby Sitter que vous payez directement (46 rep)	Un(e) Baby Sitter par intermediaire asso. (11 rep)	Un(e) Aide- ménagère via une association (39 rep)	Un(e) Aide- ménagère payée directement (26 rep)	AVS (35 rep)	TISF (12 rep)	ENSEMBLE
Non, aucune aide vous vous êtes débrouillez seul	71%	40%	43%	61%	31%	21%	51%
Oui, à une assistante sociale	9%	12%	28%	32%	26%	68%	25%
Oui, à une association	14%	35%	11%	13%	21%	18%	15%
Oui, via un hôpital	5%		11%	8%	12%	0%	9%
Oui, via Votre département – L'Unité Territoriale de Prévention et d'Action Soci	4%		3%	3%	9%	0%	7%
Oui, à l'Aide Sociale à l'Enfance	8%		10%	9%	5%		7%
Oui, via Votre municipalité (le Centre Communal d'Action Social CCAS)	2%		2%		4%	19%	6%
Oui, via un autre organisme, précisez			7%		10%		5%
Oui, via la PMI (Protection Maternelle et Infantile)	7%	8%	1%	4%			3%
Oui, via La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) ou dans une de ses antennes	4%		6%				3%
Oui, via l'Assurance Maladie (CPAM et ou CARSAT)			5%		3%		2%
Oui, via Le CMPP (Centre Médico Psychopédagogique)		16%					2%
Oui, via un centre social		7%					1%

Les non bénéficiaires Ensemble des aides



(Y compris et hors « non éligible »)

Base: les personnes qui ne bénéficient pas d'une de ces aides (comparaison avec et hors « non éligible après instruction du dossier) (plusieurs réponses possibles) – Base 548 répondants





Annexes : tris croisés



(Cible handicap)

Remarque JPC : dans ce tableau figurent les profils « sur-représentés » par rapport à la moyenne. Entre () se trouvent les effectifs et le % de cette modalité. Pour le rapport ou l'analyse il n'est pas nécessaire d'afficher ces chiffres c'est juste pour que vous sachiez sur quel effectif on se positionne selon les arguments que vous souhaitez avancer.

Ex de lecture : les répondants dont le chef de famille est « ouvrier » ont plus cité que la moyenne le reste à charge trop élevé

	S1- Vous êtes ?	Age regroupé	PCS	S4- uda5	S5- De combien de personnes se compose votre foyer (y compris vous-même) ?	Enfants à charge
Parce qu'après instruction du dossier vous ou cette personne n'êtes pas éligible		+60 ans et plus (36, 39,0%)	+Retraité +Employé (33, 36,3%) (12, 12,6%)		+2 personnes ou (54, 58,8%) +5 personnes ou plus (8, 8,2%)	+Aucun (50, 54,7%)
Parce que les aides ne couvrent pas tout et le reste à charge est trop élevé			+Ouvrier (7, 27,7%)		+4 personnes (11, 41,7%)	
Parce que même après vous être renseigné, vous n'avez toujours pas compris si et comment vous pouvez bénéficier de ces aides				+lle de France (12, 40,1%)	+2 personnes (22, 74,3%)	+Aucun (19, 62,2%)
Parce que vos interlocuteurs ne se sont pas montrés suffisamment compréhensifs		+De 40 à 49 ans (11, 49,7%)	+Artisan+Chef d'entreprise+Commerçant (4, 18,3%)	+Nord Ouest (11, 48,3%) +Sud Ouest (7, 34,3%)	+2 personnes (15, 66,5%)	+Aucun (15, 66,5%)
Parce que vous avez d'autres solutions dans votre entourage		+De 50 à 59 ans (19, 54,9%)	+Cadre ou profession intellectuelle supérieure+Profession Libérale (12, 35,2%)	+Sud Est (11, 33,1%)		
Parce que vous avez rencontré des difficultés administratives trop importantes pour les obtenir		+Moins de 30 ans (4, 16,5%)	+Artisan+Chef d'entreprise+Commerçant (4, 17,7%)	+Nord Ouest (11, 47,8%)		+Aucun (15, 66,0%)
Parce que vous considérez que les montants des aides seraient tellement minimes qu'elles ne valent pas les efforts nécessaires pour les obtenir, vous préférez tout payer vous-même	+Un homme (15, 81,5%)	+Moins de 30 ans (4, 19,4%)	+Autres Inactifs (7, 37,9%)			
Parce que vous n'avez pas envie d'être " catalogué " comme handicapé /en perte d'autonomie /personne aidée	+Un homme (19, 100,0%)	+De 30 à 39 +Moins de 30 ans (7, ans (4, 39,2%) 19,0%)	+Ouvrier (7, 39,2%)		+1 personne (8, 41,0%) +4 personnes (7, 39,2%)	+Personne vivant seule (8, 41,0%)
Parce que vous ne connaissiez pas l'existence de cette aide			+Cadre ou profession intellectuelle supérieure+Profession Libérale (23, 29,2%)		+3 personnes (18, 23,0%)	
Parce que vous ne souhaitez pas demander d'aide à l'extérieur, cela relève de votre vie privé		+De 50 à 59 ans (11, 61,1%)	+Profession intermédiaire (11, 58,3%)		+3 personnes +4 personnes (7, 39,0%) (7, 38,9%)	+Au moins 1 enfant à charge (14, 77,9%)
Vous ne pensez pas avoir besoin d'aide pour élever vos enfants	+Une femme (11, 100,0%)	+De 50 à 59 ans (7, 65,5%)	+Profession intermédiaire (7, 65,5%) +Employé (4, 34,5%)		+5 personnes ou plus (4, 32,1%)	+Au moins 1 enfant à charge (11, 100,0%)
Vous ne souhaitez pas qu'une personne fasse intrusion dans votre foyer	+Une femme (7, 100,0%)	+De 50 à 59 ans (7, 100,0%)	+Profession intermédiaire (7, 100,0%)	+Sud Est (4, 51,0%)	+3 personnes	+Au moins 1 enfant à charge (7, 100,0%)





(Cible APA)

Dans ce tableau figurent les profils « sur-représentés » par rapport à la moyenne. Entre () se trouvent les effectifs et le % de cette modalité. Pour le rapport ou l'analyse il n'est pas nécessaire d'afficher ces chiffres c'est juste pour que vous sachiez sur quel effectif on se positionne selon les arguments que vous souhaitez avancer.

Ex de lecture : les répondants dont le chef de famille est « ouvrier » ont plus cité que la moyenne le reste à charge trop élevé

	Age regroupé	PCS	S4- uda5	S5- De combien de personnes se compose votre foyer (y compris vous- même) ?	Enfants à charge reg
Parce que les aides ne couvrent pas tout et le reste à charge est trop élevé		+Ouvrier (8, 34,6%)			+Au moins 1 enfant à charge (12, 55,2%)
Parce que vos interlocuteurs ne se sont pas montrés suffisamment compréhensifs				+1 personne (5, 48,8%)	
Parce que vous considérez que les montants des aides seraient tellement minimes qu'elles ne valent pas les efforts nécessaires pour les obtenir, vous préférez tout payer vous-même		+Cadre ou profession intellectuelle supérieure+Profession Libérale (4, 38,0%)	+DOM TOM (3, 28,3%)		
Parce que vous ne connaissiez pas l'existence de cette aide	+Moins de 30 ans (12, 21,1%)				
Parce que vous pouvez très bien vous occupez seule de cette personne	+De 50 à 59 ans (6, 26,6%)		+Sud Ouest (4, 17,1%)	+2 personnes (15, 65,6%)	+Aucun (17, 80,3%)
Vous ne pensez pas avoir besoin d'aide pour élever vos enfants	+De 40 à 49 ans (3, 51,1%)	+Employé (3, 59,6%)			+Au moins 1 enfant à charge (5, 100,0%)





(Cible Parentalité : Aides ménagères, AVS, TISF)

Dans ce tableau figurent les profils « sur-représentés » par rapport à la moyenne. Entre () se trouvent les effectifs et le % de cette modalité. Pour le rapport ou l'analyse il n'est pas nécessaire d'afficher ces chiffres c'est juste pour que vous sachiez sur quel effectif on se positionne selon les arguments que vous souhaitez avancer.

Ex de lecture : les répondants dont le chef de famille est « employé » ont plus cité que la moyenne « Parce que même après vous être renseigné, vous n'avez toujours pas compris si et comment vous pouvez bénéficier de ces aides »

	Age regroupé	PC	cs	
Parce qu'après instruction du dossier vous ou cette personne n'êtes pas éligible		+Profession interm	édiaire (22, 44,5%)	
Parce que les aides ne couvrent pas tout et le reste à charge est trop élevé		+Agriculteur (1, 2,9%)		
Parce que même après vous être renseigné, vous n'avez toujours pas compris si et comment vous pouvez bénéficier de ces aides		+Employé	(13, 47,7%)	
Parce que vos interlocuteurs ne se sont pas montrés suffisamment compréhensifs	+De 30 à 39 ans (7, 56,8%)			
Parce que vous considérez que les montants des aides seraient tellement minimes qu'elles ne valent pas les efforts nécessaires pour les obtenir, vous préférez tout payer vous-même		+Retraité (3, 18,1%)		
Parce que vous n'avez pas envie d'être " catalogué " comme une personne aidée		+Ouvrier (4, 23,3%)		
Vous ne pensez pas avoir besoin d'aide pour élever vos enfants		+Ouvrier (14, 13,3%)		
Vous ne souhaitez pas qu'une personne fasse intrusion dans votre foyer	+60 ans et plus (5, 15,9%)	+Ouvrier (7, 19,0%)	+Retraité (5, 15,9%)	

